

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, mardi 2 février 2021

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# **DEVIATION EST DE MARMANDE**

## **Restitution de la concertation préalable – Lundi 8 février 2021**

Le travail de synthèse de la concertation préalable qui s'est tenue de mi-octobre à mi-décembre 2020 est désormais achevé. Comme annoncé, un temps de restitution aura lieu le 8 février prochain. Malgré les contraintes sanitaires, le Conseil départemental souhaite maintenir ce temps important, sous une forme adaptée.

**La restitution de la concertation préalable se tiendra donc en visio-conférence ce lundi 8 février.**

**Toute personne intéressée recevra le lien d'accès par e-mail, sur simple demande via le formulaire disponible à l'adresse [www.lotetgaronne.fr/deviation-est-marmande](http://www.lotetgaronne.fr/deviation-est-marmande)**

La connexion sera ouverte à partir de 18h, pour un début effectif de la visio-conférence **à 18h30**.

Les personnes qui ont déjà participé à la réunion de lancement de la concertation préalable ou aux ateliers recevront le lien directement par e-mail.

Cette réunion permettra de présenter :

- Les grands enseignements de la concertation tels que présentés dans le bilan
- Les engagements du Département sur le projet
- Les suites à venir sur le projet

**Contact presse :**

**Matthieu Stievet, Directeur de la Communication**

Tél. : 05 53 69 45 11 / [matthieu.stievet@lotetgaronne.fr](mailto:matthieu.stievet@lotetgaronne.fr)

**LOT-ET-GARONNE**   
Le Département Cœur du Sud-Ouest